

À partir du 4 juillet, retirez ou déposez vos colis et lettres recommandées à La Poste Agence Communale



LA POSTE AGENCE COMMUNALE
MAIRIE
71600 SAINT-YAN
Lun / 14 H - 17 H
Mar / 9H - 12H / 13H - 17H
Mer / 9H - 12H
Jeu / 13H - 17H
Ven / 9H - 12H / 14H - 17H
Sam / 8 H30 - 11 H30



Retrouvez nos services essentiels à La Poste Agence Communale.



LA POSTE AGENCE COMMUNALE
MAIRIE - 71600 SAINT-YAN
Lun / 14 H - 17 H
Mar / 9 H - 12 H / 13 H - 17 H
Mer / 9 H - 12 H
Jeu / 13 H - 17 H
Ven / 9 H - 12 H / 14 H - 17 H
Sam / 8 H30 - 11 H30



COURRIER

- Déposer et retirer vos lettres (y compris recommandées)
- Acheter des enveloppes Prêt-à-poster



COLIS

- Déposer et retirer vos colis
- Acheter des emballages Colissimo



BEAUX TIMBRES

- Acheter des carnets de timbres



PRESTATIONS FINANCIÈRES

- Retrait et versement d'espèces sur CCP ou compte épargne du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours
- Emission et paiement de mandat cash dans la limite de 350€ par opération
- Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne



et nos services bancaires,
à La Poste la plus proche.

7 RUE DU MARCHÉ
71600 PARAY-LE-MONIAL
Lun - Ven / 9H-12H/13H30-18H
Sam / 9H-12H

Votre banque est également
disponible à distance :

3639 Service 0,15 € / min
+ prix appel



Connectez-vous
sur labanquepostale.fr⁽¹⁾



DEVELOPPONS LA CONFIANCE LA POSTE

(1) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.